

Commissionnement du garde du littoral du Parc naturel régional

L'an deux mille vingt-deux, le **mardi 25 octobre 2022 à 9h00**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 17 octobre 2022 s'est réuni 8 boulevard des îles, 56000 VANNES sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 ^{ème} Vice-Président
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Nathalie COURTRAI	
Mme Gaëlle FAVENNEC	
Mme Sylvie SCULO	

Absents excusés :

M. Pascal **BARRET**
M. Simon **UZENAT**

Etaient également présents :

Mme Monique **CASSE** (Directrice).
Mme Angélique **LEJART** (Responsable administrative et financière)
Mme Sophie **GIRAUD** (Responsable du pôle développement territorial)
M. Maden **LE CROM** (chargé de mission)

Commissionnement du garde du littoral du Parc naturel régional

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan gère l'île d'Ilur, propriété du Conservatoire du Littoral, depuis janvier 2009. Ses missions consistent en :

- la gestion des espaces naturels de l'île
- l'entretien du patrimoine bâti
- le suivi scientifique de la faune et la flore
- le lien avec les autres propriétaires d'îles et îlots
- l'accueil des visiteurs sur l'île

Cette dernière mission concerne des visiteurs individuels venus par leurs propres moyens, mais aussi des groupes organisés (randonneurs, associations sportives, culturelles, scolaires...).

Ilur reçoit entre 20 et 25 000 visiteurs chaque année, entre avril et octobre. Les 2 gardes du littoral sont donc amenés à les sensibiliser sur les bonnes pratiques à respecter et à faire connaître les interdictions sur l'île : chien, feu, bivouac, cueillette, toute atteinte volontaire aux habitats. Si l'échange avec les visiteurs se passe très bien dans la grande majorité des cas, il peut arriver que l'un des gardes se retrouve face à une personne récalcitrante. Le commissionnement du garde du littoral peut dans ce cas avoir un intérêt.

Cette formation de 3 semaines en septembre est financée par le Conservatoire du Littoral et se passe exclusivement à Montpellier. Elle permet d'acquérir les notions juridiques nécessaires à l'exercice des missions de police des gardes du littoral, ainsi que les bases du contrôle en sécurité. Le Conservatoire ne souhaite financer cette formation qu'à des agents dont la collectivité s'engage à dresser des PV en cas d'infraction.

En dehors de la possibilité de dresser des procès-verbaux, le commissionnement permet au garde du littoral de jouir d'une crédibilité et d'une autorité supérieure et de pouvoir appliquer les arrêtés municipaux existants. Cette autorité s'applique à minima sur l'ensemble des sites du Conservatoire du Littoral sur le Département, voire sur d'autres espaces naturels tels que les ENS départementaux, par exemple, si le Président du Département le souhaite.

Lors du Bureau Syndical du 27 septembre 2022, les élus ont échangé et rendu un avis favorable sur le commissionnement du garde du littoral permanent du Parc.

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, le bureau approuve à l'unanimité :

- **L'inscription** du garde du littoral permanent à la prochaine formation de commissionnement.

Le Président du Syndicat mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT